La couverture sociale des MRE, une des priorités du ministère

Compte Test - 2009-06-01 17:46:00 - Vu sur pharmacie.ma

La couverture sociale des MRE, une des priorités du ministère (M. Ameur)Casablanca- Le ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, a affirmé dimanche à Casablanca que la couverture sociale des migrants marocains surtout celle des personnes âgées constitue l'une des priorités de son département.

Intervenant lors de la séance de clô ture d'un séminaire sous le thème "Vieillir dans l'immigration : quel statut et quelle prise en charge des marocains vieillissants", le ministre a indiqué que son département, soucieux d'améliorer les conditions des marocains résidants à l'étranger, retraités et actifs, a signé une convention avec le ministère de l'emploi et de la formation en vue de conjuguer leurs actions pour revoir les différents instruments de coopération liant le Maroc et les pays d'accueil.

Et d'ajouter que son ministère a également procédé au renforcement des effectifs des services sociaux dans les consulats et aussi sur le plan logistique et ce, en vue d'assurer à cette frange d'immigrés un meilleur encadrement et les sortir de l'isolement et de la précarité.

Il a mis en avant dans ce sens les efforts déployés par son département au profit des familles précarisées en prenant en charge les frais de transfert des personnes décédées au Maroc et aussi en révisant à la baisse jusqu'à 85 pc le taux d'imposition en matière de dédouanement au profit des retraités immigrés marocains.

Mme Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, a, pour sa part, indiqué que le nombre de la communauté marocaine résidant à l'étranger en moins de 15 ans se situe entre 1.300.000 et 3.300.000, ajoutant que le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans est de plus de 2.376.000 dont 1.243.000 de femmes (statistiques de 2004).

Dans le but d'améliorer la couverture sociale des personnes âgées et de les aider aussi à acquérir un logement, elle a fait savoir que son département a mis en oeuvre une stratégie baptisée "Le Maroc de toutes les générations" et ce, pour la période 2008-2012, indiquant que le Maroc compte aujourd'hui 42 établissements dédiés aux personnes âgées relevant de son département et qui fournissent leurs prestations en faveur de 2.200 personnes.

Elle a également annoncé la création prochaine de 16 centres sociaux pour l'accueil et la prise en charge des personnes âgées.

En clô ture de ce séminaire de deux jours, organisé par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), en partenariat avec une douzaine d'associations de migrants âgés résidant à l'étranger, M. Driss El Yazami, Président du CCME, a donné lecture aux recommandations approuvées par les participants appelant à approfondir la réflexion sur le phénomène du vieillissement des migrants marocains et aussi à la nécessité de mettre en Â½uvre une stratégie nationale en matière d'accompagnement et de couverture sociale de cette frange de la population marocaine.

Autres recommandations, la création d'un réseau de coordination entre l'ensemble des associations marocaines militant en faveur des personnes âgées immigrées et aussi l'organisation régulière de rencontres de réflexion associant ces associations et les ministères concernés.

Ce séminaire a permis de dresser l'état des lieux sur le vieillissement des migrants marocains, de confronter les pratiques et surtout de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente et ce, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des migrants âgés.

Ont pris part à cette rencontre des représentants d'institutions publiques et d'association ainsi que des spécialistes de la question venant de six pays d'immigration, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

Outre le volet réflexion, ce séminaire a été marqué par l'organisation de deux expositions photographiques, une de l'artiste Philipe Brault à la Scala (Casablanca) l'autre de Leïla Bousnina à la Bibliothèque Nationale du Royaume (Rabat), et ce en guise d'hommage aux pionniers de l'émigration marocaine.MAP